



DEB 2024-7

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401008-20240319-2024-7-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/03/2024

République Française
Département de Vaucluse

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LA ROQUE ALRIC**

Le 19 mars 2024 à 18h30 se sont réunis les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, sous la présidence de monsieur José LINHARES, maire de la commune de La Roque Alric.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 7

Nombre de membres en exercice : 7

Date de la convocation : 12/03/2024

Etaient présents : LINHARES José, LAGUNA Elodie, CASADO ESCOBAR Sylvia, LINHARES Tiffanie et SEVIN Rolland.

Etaient absents : THOMAS SOUMILLE Coraline (pouvoir donné à CASADO ESCOBAR Sylvia) et HEREDIA Justine (pouvoir donné à LAGUNA Elodie).

Secrétaire de séance : LAGUNA Elodie

Objet : Budget Primitif 2024

Monsieur le Maire présente le budget primitif de la commune, en section de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2024.

Il rappelle que le vote de celui-ci s'effectue aux niveaux des chapitres.

Le montant total des 2 sections s'établit ainsi :

	Dépenses	Recettes
Investissement		
Réalisation de l'exercice	123 556,47 €	99 631,04 €
Reports n-1	0 €	23 925,43 €
Restes à réaliser	0 €	0 €
Total section Investissement	123 556,47 €	123 556,47 €
Fonctionnement		
Réalisation de l'exercice	157 354,57 €	92 990 €
Reports n-1	0 €	64 364,57 €
Restes à réaliser	0 €	0 €
Total section Fonctionnement	157 354,57 €	157 354,57 €
Total des sections		
Total cumulé	280 911,04 €	280 911,04 €

Monsieur le maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024.

Le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Approuve le présent budget primitif 2024 tel que présenté par monsieur le Maire.
Procède à la signature du document budgétaire.

Pour : 7 | Contre : 0 | Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré lesdits jours, mois et an.
Pour extrait conforme,

La Roque Alric,
Le 20 mars 2024.

La secrétaire de séance,
LAGUNA Elodie



Le Maire,
LINHARES José

